

Quelques aspects de l'évolution du secteur privé industriel algérien

MERAD-BOUDIA Mohamed Djamil
meradboudia.univ@yahoo.fr
Maitre assistant - Université de Tlemcen

BENKABLIA Zine-Eddine
Maitre assistant - Université de Mascara

Résumé Nul doute que la question de l'orientation de l'économie et de la société algérienne soit directement liée qu'aurait le capital national privé algérien de prendre en charge des secteurs plus importants de la vie sociale.

La question de l'insertion du capital privé est inséparable de son contexte à savoir la transition politico-économique de l'Algérie. De toute évidence, ce secteur est littéralement greffé sur le procès étatique d'accumulation, sa croissance en dérive.

Il n'entre pas dans notre propos de faire une analyse de l'évolution du secteur privé industriels mais seulement de tenter un constat sur une situation en évolution constante.

Ainsi, nous aborderons les différents textes législatifs qui ont été pris en faveur du secteur privé pour ensuite suivre l'évolution de ce secteur depuis l'indépendance à nos jours et nous terminerons cet article par certaines remarques sur quelques aspects de son développement.

Mots clés : Secteur privé – Evolution socio-économique – Textes législatifs – Economie de marché.

Abstract : The question of the direction of the economy and Algerian society would have to be directly related Algerian national private capital to take care of the most important areas of social life.

The issue of inclusion of private capital is inseparable from its context namely the political and economic transition of Algeria. Obviously, this area is literally grafted on to the state process of accumulation, growth drift.

It is not our intention to analyze the evolution of the industrial private sector but only to try a finding on a constantly changing situation.

Thus, we will discuss the various laws that have been made in favor of the private sector and then follow the evolution of this sector since independence to the present day and we end this article with some remarks on some aspects of its development.

Keywords : Private Sector - Socio- Economic Development - Legislation - Market Economy.

Introduction:

L'histoire de l'émergence du secteur privé national, ses modalités d'évolution et de fonctionnement, son poids ainsi que sa place dans l'espace économique en Algérie, a été tout au long de ces deux décennies, façonnée voire déterminée par des pratiques de l'Etat envers le secteur privé d'ordre public beaucoup plus politico-idéologique qu'économique.

Les positions de l'Etat, quant à la place et rôle assigné au secteur privé dans l'économie nationale ont été constamment ambivalentes et très ambiguës. Oscillant entre deux attitudes opposées : son inutilité (car potentiellement dangereux et futur allié du capitalisme international), et son nécessaire encouragement et développement, (puisqu'il peut être un complément et soutien au secteur étatique).

Cette méfiance et ce tâtonnement ont fortement handicapé et retardé l'émergence d'un véritable secteur privé industriel.

En effet, ce dernier est resté longtemps marginalisé, éparpillé, très contrôlé mais de manière anarchique par l'Etat, dépendant de ce dernier surtout dans la sphère des input.

Paradoxalement, et malgré et cette dépendance envers les secteurs et organismes étatiques, le secteur privé industriel a réussi progressivement mais sûrement à se structurer et de se développer à l'ombre du secteur public, pratiquant des stratégies défensives très flexibles ne ratant jamais des opportunités pour valoriser son capital et de le reproduire de façon élargie.

Nous allons tenter de retracer l'histoire du secteur privé national en analysant le processus de constitution et d'évolution du secteur depuis la période du capitalisme colonial (période charnière) jusqu'à nos jours.

1. Evolution de la place et du rôle de la propriété privé dans le discours doctrinal

La nature des rapports de propriété en tant que supports des rapports sociaux de production dans une formation économique et sociale en transition est au cœur de toute réflexion sur la nature et le mode d'évolution du projet social qui est mis en œuvre. Cette question a toujours occupé une place particulière dans la doctrine nationale notamment autour de la participation de l'épargne privée à la constitution d'un système productif national autonome dans la mesure où l'effort de l'État ne peut à lui seul assurer le résultat recherché.

Depuis la charte de Tripoli (1961) à nos jours, la doctrine nationale a toujours admis le secteur privé en tant que partie prenante de l'économie nationale. Dans la charte d'Alger (1964) ; malgré l'opposition annoncée avec force, entre le secteur dit socialiste et le capital privé, l'intérêt de l'apport na pas été totalement exclus. Ainsi le pouvoir a contraint ce secteur matérialisé sous l'appellation de bourgeoisie a adopté une politique fondée sur la distinction entre la propriété privée exploiteuse et non-exploiteuse.

La charte nationale de 1975, a réaffirmé le rôle du privé dans l'économie nationale en maintenant et reconnaissant le rôle de cette propriété non-exploiteuse dans la nouvelle organisation sociale. Le maintien de ces activités n'obéit pas à un choix conjoncturel mais plutôt idéologique.

Suite aux résolutions du 6^o congrès du FLN de 1982, la loi relative à l'investissement économique dans le cadre de la planification a consacré encore ce type de priorité notamment du à conjoncture favorable.

2. Politique industrielle du capitalisme colonial et situation du secteur privé

Durant la période coloniale, le capitalisme n'a jamais pu développer une base industrielle moderne en Algérie. Ce dernier a fortement déséquilibré et désarticulé les secteurs économiques en Algérie.

L'échec de cette politique industrielle est repérable à travers les paramètres suivants :

- La faiblesse du soutien de la métropole à l'accumulation du capital industriel en Algérie.
- Le mode d'évolution de la structure de la production industrielle (les trois secteurs les plus importants : BTP, bien de consommation et de production, connaissent une nette régression à l'exception du secteur pétrolier)¹.

Les conséquences de cette politique industrielle au niveau de la configuration et de la restructuration sociale sont :

- La concentration des indépendants et employeurs algériens dans deux secteurs principalement : le petit commerce et l'artisanat. Ces deux secteurs peuvent être assimilés à des activités de survie. Ils représentent 80 % de cette population.

Les industriels algériens à cette époque étaient très peu nombreux : 1.554 algériens et 5.466 européens². Minoritaires, cantonnés pour l'essentiel dans les branches d'habillement et l'agro-alimentaire, utilisant des équipements vétustes parce que limités financièrement, subissant des discriminations législatives surtout au niveau des importations. En plus de la domination économique, les industriels algériens sont limités en effectifs et dominés politiquement et culturellement.

C'est cette population d'industriels et une partie non négligeable de gros commerçants et artisans en majorité d'origine rurale qui vont devenir les futurs industriels après l'indépendance.

II. Secteur privé national depuis l'indépendance à nos jours

1. La période de 1962/1965

Cette période est marquée par une situation politique et économique très confuse et très complexe. Les faits les plus marquants qui ont influé sur le secteur privé national sont de deux ordres :

- L'instauration de l'autogestion dans le secteur agricole et industriel : 300 entreprises industrielles et différentes tailles, ont été gérées par les ouvriers.
- Discours de Benbella lors d'une visite d'une usine Cotmital le 26.09.63.

La loi n° 63.227 du juillet 1963 a été le premier code des investissements reconnaissant la liberté d'investir et de création d'entreprises selon des critères très contraignants appliqués et destinés uniquement aux étrangers. Le secteur privé national est laissé dans le flou le plus total et selon l'humeur des responsables politiques à l'époque : allant de la négation progressive du secteur privé national au mal nécessaire mais considéré comme complément et un véritable appoint au secteur public³.

¹ - Benachenhou, A. - Formation du sous-développement en Algérie (1830-1962).- pp. 341.391

² - Benachenhou, A. - Planification et développement en Algérie (1962/80). P 15

³ - Bennoune Mahfoud, « De la colonisation au développement post-indépendance – Une histoire économique et sociale de l'Algérie (1830-1990) », P79

Tableau n° 1 : La répartition géographique des commerçants de gros et leur chiffre d'affaire annuel, 1969

Wilayas	Nbr d'établissements	%	Produisant plus de 1.000.000 da de C.A	Total C.A	%	Moyenne annuelle du C.A par établi.
Alger	1.073	44,6	31	2.194.723	59,3	1.957
Annaba	172	6,8	-	143.792	3,9	850
Aurès	49	1,9	-	21.110	0,6	479
Constantine	208	7,9	-	182.382	4,9	898
El asnam	71	2,6	-	55.056	11,5	775
Medea	67	2,5	-	47.883	1,3	748
Mostaganem	65	2,4	1	85.087	2,3	1.372
Oasis	76	2,8	1	39.731	1,1	584
Oran	345	13,2	8	576.818	15,6	1.716
Saïda	34	1,3	-	14.743	0,4	446
Saoura	26	1	-	11.020	0,3	423
Setif	165	6,3	-	133.456	3,6	813
Tiaret	17	0,7	-	11.346	0,3	709
Tizi-ouzou	93	3,6	-	85.394	2,3	948
Tlemcen	70	2,6	1	96.092	2,6	1.392

Source : INEP, cité par Benoun, 1998 (P.236)

Tableau n° 2 - La taille et le chiffre d'affaires du secteur privé non-agricole en 1964

Nbr d'emplois	Nbr d'établissements	Chiffres d'affaires	Correspondant en milliards de francs, 1964)	%
1-4	90.191	81,6	147,7	12,4
5-10	8.004	7,2	70,2	6
11-50	9.707	8,8	287,4	25,6
51-100	1.418	1,3	155,2	13,2
101-300	907	0,8	234,9	20
301-500	166	0,2	100,2	8,5
501	120	0,1	180,1	15,3
Total	110.513	1.000	1.137,7	100

Source : INEP, cité par Benoun, 1998 (P.233)

La position ambivalente du pouvoir à travers ses discours et déclarations officielles, a obligé les investisseurs Algériens en Algérie et à l'étranger à adopter une position d'attente ou s'orienter vers les secteurs non visibles tels que l'achat des commerces, hôtels et restaurants, etc. Finalement, la récupération et les réappropriations du patrimoine colonial s'est faite dans une certaine désorganisation, et seul les plus influents autour de la sphère du pouvoir ont osé et pu regagner les rangs de cette nouvelle classe sociale d'entrepreneurs et industriels en phase de gestation et de constitution⁴.

Tableau n° 3 : La concentration du commerce de gros, en 1969 (en dinars)

Chiffres d'affaires annuelles	500.000	510.000 - 1.000.000	1.100.000 - 5.000.000	5.000.000	Total ou moyen
Nbr d'établissement	1.212	483	723	118	22.536
% des établissements	47,8	19	28,5	4,7	100
Chiffre d'affaire global	251.870.000	344.012.000	149.603.000	160.671.000	3.698.633.000
Chiffre d'aff. Global %	6,8	9,3	40,4	43,4	100
Moy. C.A./établissement	208.000	712.000	2.069.000	13.619.000	1.458.000

Source : INEP, cité par Benoun, 1998 (P.233)

⁴ - Benachenhou A., La formation du sous développement en Algérie, (1977) P.265.

Tableau n° 4: Nombre d'entreprises privées et origine du nouveau capital industriels, 1954-1971

Entrepreneurs	Avant 1954	1955-1962	1963-1965	1966-1971	Total	%
Marchands	102	37	163	699	901	59,6
Artisans	51	22	18	141	322	16
Fermiers	22	0	0	50	72	4,5
Industriels	35	14	37	93	179	11,5
Fonctionnaires	0	0	0	14	14	0,9
Anciens officiers de l'ALN	-	-	18	0	18	1,2
Autres	29	14	22	33	98	6,4
Total	239	87	258	930	1.514	100

Source : AARDES, *Industrie privée, 1975*, cité par Benoun (p.238)

b. Période 1966/1980

Avec une nouvelle direction politique sous l'égide de feu H. Boumediene, cette période va connaître un processus de restructuration économique et sociale considérable. Le secteur privé aura l'occasion de négocier et d'imposer progressivement mais sûrement la place qui lui revient dans l'échiquier de l'économie nationale en adoptant différentes stratégies grâce à des pratiques de valorisation de son capital qui lui permettaient d'élargir et de consolider sa base sociale.

Plusieurs faits importants ont marqué cette période :

d'abord, on assiste vers les années 1970 à l'abandon progressif de l'autogestion et la naissance et la mise en place d'un nouveau système productif dans le cadre de la politique des « industries industrialisantes » (Tableau n°5).

Pour la mise en pratique de ce nouveau système productif, l'Etat a engagé et réalisé une série de plans de développement planifiés, pour mieux centraliser et maîtriser les activités économiques. Il procède aussi au contrôle de la plupart des circuits de distribution et de commercialisation, ainsi qu'à la main mise sur le commerce extérieur vers 1973/74.

Tableau n° 5: Le secteur privé dans l'emploi industriel, 1966-1977

Secteur	1966	%	1969	%	1973	%	1977	%
Energie (électricité, eau)	435	8,64	289	70	17	22	-	-
Hydrocarbures	5.760	84	55.449	4,7	-	-	-	-
Mines et carrières	4.564	7,90	1.073	60	1.771	1,46	3.222	6,30
Acier	3.000	4,44	545	70	466	10	806	9,83
IMME ⁵	11.699	8,73	8.400	4,30	12.344	4,73	15.764	9,10
Matériaux de construction	4.440	59,30	1.925	21,80	1.899	12,35	2.152	9,45
Industries chimiques légères	5.926	90,54	5.985	79,44	5.115	67,60	6.663	45,30
Alimentation, tabac, automobiles	8.823	44,45	7.922	29	12.686	41,45	12.549	28,60
Textiles	4.132	69,54	6.497	26,80	14.791	50,30	15.220	45,20
Cuir et chaussure	3.939	57,20	1.488	26,23	2.004	34,93	2.163	29,36
Bois de charpente	7.791	63,64	7.981	52,40	6.203	49,45	7.927	33,54
Divers	404	81	1.603	87,20	4.615	94,90	6.280	91,20

Source : Secrétariat d'Etat au Plan, plusieurs numéros de l'enquête sur l'emploi et les salaires, citée par Benoun (p.241)

⁵ - IMME = Industries Métallurgique, Mécaniques

La nationalisation des secteurs stratégiques et plus spécialement le secteur des hydrocarbures (et qui représente à lui seul 98 % des exportations), va permettre à l'Algérie de pouvoir réaliser une partie des plans du développement programmés et qui ont provoqué un rythme de croissance soutenu.

Quant à la place du secteur privé national dans cette nouvelle stratégie de développement, on peut dire qu'on lui a réservé une place ambivalente : la nécessité de l'encourager mais sous « contrôle des institutions de l'Etat, en lui imposant une vocation révolutionnaire c'est à dire « non exploitateur » et « anti-impérialiste ».

A cet effet, et pour redonner confiance aux privés algériens, une nouvelle équipe gouvernementale promulgue à leur intention un code d'investissement en 1966. Le contenu de ce code va préciser les conditions et les moyens mis en place pour permettre le fonctionnement et le développement du secteur privé national ainsi que les garanties légitimes du capital permises par cette nouvelle politique économique et sociale.

Parmi les conditions imposées au secteur privé national, on peut citer :

- L'interdiction d'investir dans les secteurs stratégiques et vitaux,
- L'obligation de ne pas concurrencer les secteurs économiques de l'Etat.

Et pour démontrer les bonnes intentions de l'Etat envers le secteur privé et sa mise en confiance, plusieurs organes et structures ont été mises en place :

- l'installation des commissions autorisant et octroyant des crédits selon l'importance des projets : commission nationale d'investissement et commission interministérielle,
- l'engagement de l'Etat de ne pas nationaliser les entreprises privées, sauf pour des raisons exceptionnelles,
- la création de structures pour aider et orienter, conseiller les investisseurs tels que : SARPI, CAD, BPI, et CCIA.⁶

Tableau n° 6 : Le secteur privé dans l'emploi industriel, 1969-1977

Nbr de travailleurs	1969		1974		1977	
	Nbr d'établiss.	Nbr total d'employés	Nbr d'établissement	Nbr total d'employés	Nbr d'établissement	Nbr total d'employés
Inférieur à 5	1.014	2.315	2.045	3.681	2.299	4.138
Supérieur à 5	1.317	86.597	1.542	90.379	1.734	101.374
Total	2.331	88.912	3.587	94.060	4.033	105.512

Source : INEAP.1980, citée par Benoun (p.241)

D'autres part, les effets positifs et les dysfonctionnements apparus durant cette période vont déterminer et conditionner l'évolution et la configuration du secteur industriel privé national. Au niveau des aspects positifs, on peut relever la création d'un million d'emplois nouveaux entre 1969/1978, le développement et l'élargissement des couches sociales moyennes, l'amélioration du pouvoir d'achat d'une large majorité de la population occupée en nette augmentation et progression, grâce à la subvention par l'Etat des produits de première

⁶ - Benissad Mohamed Elhocine, « Economie du développement de l'Algérie - sous développement et socialisme », OPU, 1981.

nécessité et la gratuité des soins et l'enseignement. Ceux-ci ont développé une forte demande de besoins de consommation de la population active, que ni l'Etat ni le secteur privé n'arrivaient à satisfaire, engendrant des pénuries répétitives et le développement de la spéculation et des situations de rente importante.

Par contre, des dysfonctionnements importants vont vite se manifester d'abord dans la structure des investissements des plans de développement⁷.

On remarque la part très importante accaparée par le secteur industriel pétrochimique et des équipements variant entre 50 et 74 % des investissements alloués aux différents plans de développement au détriment du secteur agricole et surtout du secteur des biens de consommation qui ne dépasse pas 6 %.

Le manque de rigueur dans la gestion et organisation des unités de production et des investissements, la faiblesse des capacités de production, les retards cumulés dans la réalisation des projets, tous ces éléments ont joué toujours en faveur du secteur privé national même s'il apparaissait dans une stratégie défensive jouant toujours le rôle du marginalisé et délaissé et livré à lui-même.

C'est dans ce contexte de restructuration économique et sociale de grande ampleur, brutale et rapide que le secteur privé national va se structurer progressivement et évoluer en dents de scie, à l'ombre du secteur public, dans un climat de crise d'identité généré par le tâtonnement et l'ambiguïté de la direction politique quant au rôle et place du secteur privé dans l'édification de l'économie nationale.

Quant à l'évolution du secteur privé national, il va connaître deux périodes bien distinctes :

- **La première : 1966/1971**

Le discours politique sécurisant à l'intention des industriels algériens durant cette période va redonner un nouveau souffle au secteur privé. Encouragé par les lois et textes relatifs au code des investissements de 1966, et qui prévoyait des garanties et avantages fiscaux et prêts bancaires, (même si le code et la manière d'appliquer ces nouvelles réglementations, ont été contraignants, bureaucratiques voire sélectifs), le secteur privé national a connu une nette progression en témoigne entre autres, le nombre de projets agréés par les commissions régionales et nationales d'investissements : 688 projets ont été agréés soit 77,3 % de la totalité pendant la période (1967/1980).

On relève à cet effet, l'importance du secteur de textile, l'E.M.M.E et l'agro-alimentaire avec respectivement : 318 projets, 135 et 96 projets.

**Tableau n°7 : Contribution du secteur privé au PNB, 1969-1977
(taxes douanières sur les importations exclues) (%)**

Secteur	1969	1973	1977
Agriculture	-	50	72,1
Industrie manufacturière	56,9	69,1	27
Industrie sidérurgique	48,5	17,3	13,3
Matériaux de construction	9,8	12,6	8
Industries chimiques	64,4	42,1	27,2
Industries alimentaires	26,4	24,4	15,3
Textiles	57,2	65,9	72,2
Cuir et peaux	67,5	67,6	45,2
Bois de charpente, papier, etc ...	6,4	6,7	7,4
Industries diverses	56,9	35,7	35,6

⁷- Benachenhou, A. - Planification et développement en Algérie (1962/80), P135

Energie	57,8	3,7	00
Hydrocarbures	82,2	21,7	17,3
Travaux publics et construction	-	69,9	32,11
Transport et communication	-	40	12,2
Services	-	75	81,5
Commerces	-	80	77

Source : Secrétariat d'Etat au Plan, Compte économiques (1974-1977), citée par Benoune (p.243)

Bien que des données fiables et précises sur le secteur privé soient très rares et contradictoires, on peut dire que ce dernier s'est développé de façon significative. Djillal. Liabes décrit cette période comme suit :

« La fin de la première décennie (1962/72) correspond pour le capital privé à une mise en forme d'accumulation entendue ici, comme stratégie d'occupation de production précise, constitution de noyaux d'industries bien structurées, mise en relation étroite du capital commercial et industriel, politique d'appropriation des différentes mesures par l'Etat (protectionnisme, monopole du commerce extérieur, répression salariale et syndicale) »⁸.

- **La deuxième période (1971/1979)**

Cette période avait connu une stagnation du secteur privé national comme en témoigne la tendance régressive du nombre de projets agréés (200 seulement). En revanche, le secteur du bâtiment et des travaux publics a réussi à concurrencer le secteur public, notamment au niveau de l'emploi à partir de 1975 (100.000 emplois environ). Les explications qu'on peut donner à cette configuration du secteur industriel privé algérien sont multiples :

- l'arrêt des aides et avantages de l'Etat destinés au secteur privé (loi de finance de 1971),
- l'option de développement non capitaliste fortement revendiqué par le courant dominant au sein du pouvoir et du parti unique (FLN), et mise en avant à travers le débat de la chartre nationale 1976. Les différentes réformes et nationalisations effectuées à l'époque, ont conduit les industriels nationaux à changer d'attitude, préférant à cela une stratégie d'attente et de stopper tout investissement aventurier.

Enfin la dissolution des G.P.A.⁹ En 1970 et sa substitution par un nouveau système A.G.I.¹⁰ qui sera effective en 1974 mettra un terme définitif à la liberté d'action du privé en matière d'importation et du commerce extérieur.

Paradoxalement, c'est au moment où l'Etat a besoin de faire participer le secteur privé à la réalisation de ces programmes de développement important, qu'il prend des mesures d'arrêter ou de ralentir le développement du secteur privé national. Par contre, ce dernier va se rabattre sur la création des petites unités de production de moins de cinq salariés nécessitant peu de capitaux et de main d'œuvre, facilement reconvertible à tout moment. D'ailleurs un nombre important de ces fabriques sont de type familial.

On estime la part des micro-entreprises (-5 salariés) à 60 % des U.P privées mais il est très difficile d'avoir un chiffre exact car la plupart d'entre eux ne déclare pas leur salarié, ou travaillent dans la clandestinité pour échapper au fisc. Boukhobza nous donne un chiffre très éloigné du premier, puisqu'il estime à 10.174 U.P entreprises industrielles et BTP

⁸- Op.cité - p. 374.

⁹- Boukhobza M'hammed, Connaitre et comprendre sa société, P57

¹⁰- Liabès Djillal, Capital privé et patrons d'industrie (1962-1982), P257.

en 1979/1980¹¹. D'ailleurs, tout un mystère plane sur l'identification du secteur privé durant cette période souvent avec le laxisme complice et volontaire de quelques institutions de l'Etat, dans un pays qui a opté pour l'application des principes d'économie centralisée et planifiée.

**Tableau n° 8: Contribution du secteur privé à la formation du capital fixe brut, 1971-1977
(milliers de millions de DA)**

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Capital fixe brut	8.600	10.560	13.300	17.750	27.340	33.985	39.348
Total secteur public	7.215	9.122	11.800	16.000	25.340	31.785	36.900
Total secteur privé	1.385	1.418	1.500	1.750	2.000	2.200	2.448

Source : Ilmane, Place, rôle et dynamique du capital privé dans le processus d'industrialisation en Algérie (1967-1977), in Cahier du Centre de Recherche sur le Monde Arabe Contemporain (Bruxelles, 1980), citée par Benoune (p.244)

Il est quand même étrange et curieux à la fois de constater le peu d'études et travaux de recherches universitaires sur le secteur privé national et les données statistiques très générales, contradictoires et peu fiable sur ce secteur.

Au total, le procès de formations, de valorisation du capital industriel national et sa reproduction élargie, s'est consolidé principalement durant la première période (1966/1972) parce que soutenu et encouragé par l'Etat.

La deuxième période (1972/1979), même si le rythme de croissance et d'évolution quantitative s'est ralenti, constitue paradoxalement la période la plus prospère et dynamique qu'a connu le secteur privé au moment de l'affirmation de l'option socialiste et de l'hostilité envers le secteur capitaliste (débat de la charte nationale en 1976, nationalisation des hydrocarbures, G.S.E., révolution agraire, etc.). Dj. LIABES analyse bien cette contradiction : « Enfin de compte, jamais une bourgeoisie ne s'est trouvée liée à l'Etat et objectivement favorisée par des pratiques d'un Etat national paradoxalement anticapitaliste »¹².

Plusieurs raisons expliquent les conditions de reproduction élargie et la concentration du capital industriel algérien :

- L'existence et le développement d'une vision du travail entre le secteur public et privé entre le gros et petit privé.
- Division d'abord au niveau des investissements et productions, il s'est formé une spécialisation et segmentation systématique entre le public et privé et au sein du privé, créant ainsi des situations de quasi monopole en faveur de ce dernier et aussi au détriment du secteur public. En effet, la part importante du secteur privé dans la production exclusive de certains produits dans les branches du textile, du bâtiment et travaux public, des produits chimiques et plastiques, ont généré des profits substantiels au secteur privé. A titre d'exemple dans la branche du textile, les grandes unités jouent sur la production massive de quelques articles créant ainsi un monopole et une exclusivité sur le marché. Ainsi en 1974, 84 entreprises du textile représentant 13,8 % de la branche, emploient à elles seules 50,2 % de la totalité des effectifs et réalisent 50,8 % du chiffre d'affaires.

Cette concentration est plus importante dans les créneaux de la bonneterie et confection qui occupent 65,4 % des entreprises et 59 % de la main d'œuvre¹³. On peut observer les

¹¹ - Liabès Djillai, P273

¹² - Liabès Djillali, Capital privé et patrons d'industrie en Algérie (1962-1982), P 435.

¹³ - ONS : Bulletin : Statistiques courantes : industrie privée nationale 1988, 89, n° 28.

mêmes tendances dans d'autres branches comme celles de la chaussure, cuir, bois, ameublement, agro-alimentaire.

- Le secteur privé emploie 23.3 % des salariés en 1977 dans l'industrie 52.6 % dans le BTP, 45.2 % da.

L'autre moyen important utilisé par le secteur privé pour élargir sa base économique est sans conteste, le recours aux différentes modalités de la gestion et consommation de la main d'œuvre digne du capitalisme sauvage. Surenchère salariale et débauchage touchant les meilleurs cadres, techniciens et ouvriers hautement qualifiés du secteur public. Flexibilité et précarité de l'emploi¹⁴ (utilisation du travail contractuel et saisonnier). Disponibilité d'une force de travail à bas prix subissant des conditions de travail très pénibles. Répression syndicale, corruption, inefficacité des institutions de contrôle de l'Etat. L'allongement de la durée du travail accroissant ainsi le volume de plus value. Une véritable source de profits en un temps record a été constituée grâce à un transfert de valeur du secteur public au privé et une exploitation féroce de la force de travail avec le laxisme et des fois la complicité des institutions étatiques chargées théoriquement de contrôler le secteur privé algérien.

Tableau n° 9: La structure de l'agriculture algérienne, 1978

Secteur agricole	Surface cultivée (hectares)	Nombre de fermes	Superficies par fermes
Privé	3.500.000	750.000	4,7
Autogéré	2.500.000	2.071	1.250
Révolution agraire	1.000.000	7.000	140
Total (secteur socialiste)	3.500.000	9.071	1.390

Source : Benoune (p.249)

c. Période de 1980 à nos jours

Cette période est riche en événements touchant ce secteur et son devenir. Les textes et lois juridiques promulgués nous donnent deux tendances radicalement différentes quant à l'orientation et l'évolution du secteur privé national en Algérie.

- La période 1980/1989

Après un bilan négatif de la période écoulée (l'ère de Boumediene 1966/79) fait par la nouvelle direction politique sous la direction du président Chadli Bendjedid et l'appui de l'aile réformiste du FLN (4^{ème} congrès 1979), une nouvelle orientation économique plus ouverte et libérale commence à s'imposer dans l'esprit et la mentalité des hommes politiques, fonctionnaires, cadres supérieurs et une partie importante du monde du travail.

48 Les graves dysfonctionnements apparus durant la période précédente au sein du secteur public et le développement anarchique et non contrôlé par l'Etat du secteur privé imposent à la nouvelle direction politique d'entamer des ajustements, régulations nécessaires et planifiées. Dans ce cadre, le secteur privé s'intègre dans la logique des réformes économiques de l'Etat, et se voit désormais restaurer avec vigueur, reconnu comme force économique et social indispensable et incontournable. Pour cela, l'Etat veut l'intégrer dans ses propres objectifs dans deux plans quinquennaux, en le contrôlant, en l'encadrant de près et en l'orientant vers des secteurs d'utilité économique et sociale. Pour que ces objectifs soient réalisables, l'Etat met en place des mécanismes de contrôle, et des contraintes sévères, pour l'obliger à devenir complémentaire au secteur public.

¹⁴- Boukhobza, P 102

- Parmi les contraintes du 3ème code des investissements relatifs à la loi n° 82.11 du 21.08.1982, il est stipulé¹⁵
- l'interdiction des investissements multiples cumulés par le même employeur.
- plafonnement du capital initial à 30 millions de D.A.

Tableau n° 10 : total des investissements du secteur privé (1982-1984) (Unité : millions DA)

Année	1982	1983	1984
Nbr de projet	104	376	642
Cout total des investissements	370	1.200	2.200
Coût moyen unitaires	3,5	3,2	3,4
Nbr d'emploi projeté	2.400	7.000	12.000

Tableau n° 11 : Répartition des investissements du secteur privé par secteur (1982-1984)

Secteur	1982	1983	1984
Construction	27 %	13 %	12 %
Alimentaire	21 %	29 %	15 %
Textiles et industries chimiques légères	19 %	14 %	12 %
MME *	3 %	12 %	12 %
Reste	30 %	32 %	49 %

* métallurgiques, mécaniques et électriques

Source : Benoune

Tout projet doit faire l'obligation d'un agrément, ainsi qu'à toute extension d'unité de production. Une commission officielle est chargée d'étudier les nouveaux projets en fonction des objectifs planifiés par l'Etat et des priorités des plans de développement.

50En contre partie, le secteur privé national reconnu et agréé, bénéficiera d'avantages fiscaux importants :

- exonération de l'impôt durant 5 ans,
- facilité d'octroi de crédits bancaires ainsi que d'autres avantages.

Suite à ce nouvel arsenal juridique, une confiance est vite rétablie entre l'Etat (nouvelle équipe politique) et le privé national, et on assiste à une prolifération substantielle de petites unités de production. Désormais on n'hésite plus à afficher son statut professionnel et à le déclarer. Très vite la croissance des unités de production entre clandestin et nouvelle création, vont gonfler les statistiques officielles qui cette fois-ci d'ailleurs sont beaucoup plus détaillées. En effet, le nombre des entreprises passe de 9.387 en 1980 pour atteindre 14.154 U.P en 1984¹⁶.

Mais la conjoncture économique internationale très défavorable pour les pays sous développés, va compliquer gravement la situation économique en Algérie avec la chute brutale des prix du pétrole et la baisse du dollar américain en 1985/1986.

Les dégâts et les goulots d'étranglement sont énormes pour toute l'économie. Le secteur privé national n'échappe pas à cela parce qu'il dépend du secteur public lourdement affaibli.

Ce tableau nous révèle la situation fluctuante, très instable que connaît le secteur privé durant cette période. Seules quelques branches notamment l'agro-alimentaire et l'industrie S.M.M électrique échappent à une stagnation, voire même à une régression. Beaucoup d'entreprises surtout après 1986, vivent des difficultés de tous ordres en commençant par l'irrégularité des

¹⁵ - Boukhobza, P88

¹⁶ - Op.cité, P 89

approvisionnement en matière première, manque de pièces détachées et des crédits bancaires condamnent beaucoup d'entreprises à l'arrêt provisoire sinon à une éventuelle reconversion. Les répercussions de cette situation vont se faire sentir au niveau des capacités de production, baisse de valeur ajoutée et réduction des effectifs caractérisés par une main d'œuvre contractuelle et sous qualifiée. Les données statistiques d'ailleurs sont très significatives. Comme le tableau l'indique, toutes les branches économiques sont secouées par la chute des prix du pétrole (faiblesse de prêts bancaires et rupture de stocks notamment les branches qui sont très dépendantes de l'extérieur, à savoir, le textile, le cuir et la chaussure et aussi l'agro-alimentaire). La crise affecte de façon inégale ces branches mais les entreprises puissantes résistent. Par contre, les petites unités sont souvent contraintes à l'arrêt ou la reconversion souvent vers le commerce de gros ou à l'importation.

- La période 1989 à nos jours

La chute et l'effondrement du bloc socialiste, la crise politique et les événements d'octobre 1988, vont pousser les autorités politiques à abandonner définitivement l'économie centralisée pour s'orienter vers l'économie de marché.

A cet effet, le 4ème code des investissements donne une nouvelle politique d'orientation du secteur privé par la promulgation de la loi n° 88.25 du 12.07.1988 qui de fait, annule les textes et lois des codes des investissements antécédents et avec bien sûr toutes les contraintes et restrictions qui étaient imposées au secteur privé national.

Un 5ème code des investissements, décret législatif n° 93.12 du 5 Octobre 1993 termine les dispositions et lois en vu d'achever les mécanismes de l'économie de marché sans distinction entre secteurs : public/privé (national et étranger).

Mais la mise en place des mécanismes de l'économie de marché se fait dans une conjoncture Économique et politique douloureuse et exceptionnelle, et de ce fait tous les secteurs économiques se retrouvent brutalement paralysés, livré à eux mêmes. Longtemps assisté, très choyé par l'Etat, mal préparé à la dure loi de la concurrence, le secteur privé national est contraint de compter sur ses propres moyens pour s'approvisionner et s'équiper.

Si cette période voit la prolifération considérable des micro-entreprises (très mobiles et facilement convertibles), par contre, les grandes entreprises sont très affectées et une partie non négligeable va disparaître notamment dans le textile, l'agro-alimentaire, cuir et matériaux de construction lié à la crise du B.T.P).

Tous les paramètres économiques sont en baisse : ralentissement de l'offre, persistance de la situation.

Ainsi, 217 entreprises de plus de 20 salariés ont disparu, même si on remarque une augmentation des petites entreprises souvent de moins de 4 salariés, 16.894 U.P, celles-ci n'échappent pas aux multiples problèmes d'approvisionnement et la plupart vivent une situation d'attente d'une éventuelle reconversion vers des créneaux rapidement rentables comme le commerce d'importation des biens de consommation finale. Les effectifs eux aussi vont connaître une nette régression puisqu'en 1990, le secteur privé emploie 90.459 salariés et connaît une augmentation de 9.000 salariés, pour redescendre en 1992 à 78.539 salariés¹⁷.

¹⁷- ONS : Collection statistiques : Annuaire de l'industrie : Série E, Eco n° 68, 1992.

Tableau 12 : Nombre de PME Année 2009

PME	Nbre PME	%
Privée	408.155	71,50
Publique	598	0,10
Activités artisanales	162.085	28,39
Total	570.838	100

Source : ONS, 2009

Tableau n° 12 : Les emplois déclarés par composantes en 2009

Nature des PME		1° semestre 2009	%
PME Privées	Salariés	866.310	52,51
	Employeurs	408.155	24,74
PME Publiques		51.149	3,10
Activités artisanales		324.170	19,65
TOTAL		1.649.784	100

Tableau n° 13 : Répartition des PME privées par secteur d'activités- 2009

Secteurs d'activités	PME Privées 2008	Mouvements 1° semestre 2009				Nbre PME privées 1° semestre 2009
		Créations	Radiations	Réactivations	Croissances	
Agriculture et pêche	3.599	125	142	10	-7	3.592
Eau et énergie	94	6	0	1	7	101
Hydrocarbures	551	10	0	0	10	561
Services et travaux petrol.	231	13	4	0	9	240
Mines	784	40	3	5	42	826
ISMME	7.154	240	44	18	214	7.368
BTP	111.978	6.641	1.006	655	6.290	118.268
Autres	196.896	10.088	3.499	945	7.534	204.530
Total	321.387	17.163	4.698	1.634	14.099	335.486

Source : ONS, 2009

Conclusion

Nous avons essayé de montrer dans cet article, l'évolution fluctuante en dents de scie du secteur privé industriel algérien tout au long de cette période.

En effet, insignifiant durant la période coloniale alimenté progressivement par les commerçants et artisans, le secteur privé algérien va connaître une dynamique appréciable surtout dans la petite et moyenne industrie du textile, confection, cuir et agro-alimentaire tout juste après l'indépendance jusqu'en 1972-1973. Pour ensuite connaître un net ralentissement mais surtout en consolidant ses positions vers les années 1980. Après cette date, le secteur privé industriel prend assise et va se développer progressivement pour s'éclater et se libérer de manière anarchique à partir de 1990.

Mais, il a cette spécificité d'être de faible envergure : constitué en majorité de petites unités de fabrique, utilisant une technologie obsolète et archaïque, se spécialisant dans la petite transformation et le conditionnement du produit, éparpillé dans l'espace, désorganisé dans sa gestion et son activité quotidienne ce qui ne le diffère pas du capitalisme sauvage.

Longtemps berné dans les logiques du gain facile, mal préparé à la dure loi de la concurrence, brutalement, une partie importante des industriels se retrouve condamné à déposer le bilan. La

mort subite d'un nombre important d'unités de production surtout dans le textile, cuir et agro-alimentaire, pousse la plupart d'entre eux à se spécialiser dans l'importation, créneau provisoirement porteur. Les autres industriels qui ont les moyens ont compris qu'il faut moderniser leur entreprise pour imposer leur produit sur le marché national. C'est ceux là qui peuvent moderniser et créer un véritable secteur privé national capable de tenir tête aux industriels étrangers dans les années à venir.

Bibliographie

1. **Benachenhou, Abdellatif** - Formation du sous développement en Algérie (1830/1962). Alger : Ed. INIC, 1978.
2. **Benachenhou, Abdellatif** - Planification et développement en Algérie 1962/1980. Alger : Ed. INIC, 1980.
3. **Benissad Mohamed Elhocine**, « Economie du développement de l'Algérie – sous développement et socialisme », OPU, 1981.
4. **Bennoune Mahfoud**, « De la colonisation au développement post-indépendance – Une histoire économique et sociale de l'Algérie (1830-1990) » publié chez Cambridge University Press 1988 sous le titre original de « The making of contemporary Algeria 1830-1987 », édition I.A.I.G, 2009
5. **Boukhobza, M'hammed**, « Connaitre et comprendre sa société », Casbah éditions, Alger, 2009.
6. **Peneff, Jean**. - Industriels Algériens, Paris : Ed : CNRS, 1981.
7. **Liabes, Djillali**. - Capital privé et patrons industriels en Algérie 1962/82. Alger : Ed. CREA, 1984.
8. **ONS** : Bulletin : Statistiques courantes : industrie privée nationale 1988, 89, n° 28.
9. **ONS** : Info statistique sur la conjoncture 1994, n° 15.
10. **ONS** : Collection statistiques : Annuaire de l'industrie : Série E, Eco n° 68, 1992.
11. **ONS** : Bulletin : Statistiques courantes : industrie privée nationale 2009.